

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 23 NOVEMBRE 2021.

- Convention concernant les contrôles électriques et gaz pour les bâtiments communaux : trois devis reçus ; le choix se porte sur SOCOTEC pour 1116 euros TTC. Délibération faite.
- Mise en place du temps de travail et adoption des modalités de mise en œuvre, pour l'annualisation du temps de travail des fonctionnaires : délibération faite.
- Décision modificative du budget pour l'aide à l'assainissement à la Mornerterie : validée.
- Visite de contrôle de la station d'épuration le 9 décembre.
- Demande pour la garderie scolaire, d'un budget de 50 à 100 euros par an pour achats de jeux divers : validé pour 2022.
- Fête de la Sainte-Barbe à Graçay le 4 décembre à 17h15 sur inscription.
- Demande de devis à faire pour remplacement de deux radiateurs dans la salle des Associations et 1 pour la salle des fêtes.
- Demande de devis à faire pour la révision de la chaudière à gaz.
- Fête de Noël de l'école : dorénavant, la fête se fera en commun avec St-Georges, en alternance une année sur deux avec Dampierre. Pour cette année 2021, elle se tiendra à St-Georges.
